Termes de référence

Consultance pour conduire une analyse de barrières d’accès aux services de santé et de l’aide humanitaire suite au Séisme d’août 2021 en Haïti, et faciliter des formations aux ONG et aux Organisations de Personnes Handicapées

Mars 2022

# CONTEXTE DE LA CONSULTANCE

# Humanité et Inclusion

# HI est une organisation de solidarité internationale, indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d’exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux1 dans une cinquantaine de pays dans des contextes d’urgence et de développement.

# Le réseau Handicap International regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales membres : l’association française, fondatrice du réseau en 1982 et reconnue d’utilité publique, et les associations qui se sont constituées progressivement en Belgique (1986), en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998), au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). En 2014, une Fondation Handicap International est créée. Elle est le lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés les acteurs du réseau fédéral. À ce titre, elle est investie par la Fédération pour la définition du cadre éthique qui sous-tend l’action de ses différentes entités2.

# Le 24 janvier 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu « Humanité & Inclusion ». Les associations nationales dans les pays d’Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) continuent à s’appeler cependant « Handicap International » afin de se donner le temps d’accompagner le changement auprès de nos publics ; en revanche au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, elles se dénomment désormais « Humanité & Inclusion ».

# HI Haïti

HI intervient en Haïti depuis 2008, suite au passage de trois ouragans et une tempête tropicale qui ont successivement touché le pays, elle a déployé en urgence une plateforme logistique permettant d’acheminer l’aide humanitaire dans des zones peu accessibles. En 2010, un séisme de magnitude 7 a frappé Haïti et dévasté Port-au-Prince. HI a répondu à l’urgence dans les 48 heures suivantes à la catastrophe par la mise en place d’un service logistique mutualisé et des services de réadaptation et d’appui psychosocial pour les survivants du séisme.

Au cours des 5 dernières années, le programme de HI en Haïti a mené des interventions sur les thématiques suivantes :

1. La réadaptation fonctionnelle (READ), bénéficiant principalement les personnes handicapées et les professionnels de la réadaptation des départements du Nord, du Nord-Est, de l’Ouest et du Sud-est, en partenariat avec le Ministère de la Sante Publique et de la Population (MSPP), les associations des professionnels du secteur (SoHaPh, ASHAPT) et des centres de réadaptation locaux ;
2. la gestion inclusive des risques des désastres (GIRD), bénéficiant principalement les ménages vulnérables ainsi que les membres des structures de protection civile du département du Nord-Ouest, en partenariat avec l’organisation locale ADEMA, la Direction de la Protection Civile et le Bureau du Secrétaire d’Etat pour l’Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH);
3. la sécurité routière (SR), bénéficiant principalement les usagers de la route du département de l’Ouest, en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics, des Transports et Communication (MTPTC), la Direction d’Épidémiologie et de Laboratoire de Recherche (DELR), l’Association Propriétaires/Chauffeurs et l’association Stop Accidents;
4. l’insertion socio-économique (ISE), bénéficiant les personnes handicapés et les professionnels du secteur dans les départements du Nord et de l’Ouest, en partenariat avec le Réseau Associatif National pour l’Intégration des Personnes Handicapées (RANIPH), la Fédération Haïtienne des Associations et Institutions de Personnes Handicapées (FHAIPH), Palmis Mikwo Finans Sosyal, le BSEIPH et l’Institut National de Formation Professionnelle (INFP);
5. l’autonomisation et l’émancipation des hommes et femmes handicapées, via un projet qui qui vise à améliorer l'accès des personnes handicapées à l'auto-emploi d’une part et d’autre part à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des organisations de personnes handicapées et des organisations de femmes pour les permettre de porter la voix et de défendre les droits des personnes handicapées dans le département Nord, aussi en partenariat avec RANIPH.
6. les réponses aux urgences humanitaires liées aux catastrophes naturelles (2008, 2010, 2016 et 2017), et aussi des réponses aux besoins de base/santé/hygiène liés notamment à la crise sanitaire à COVID-19 (2020 et 2021), bénéficiant les ménages les plus vulnérables du Sud-Est, du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est d’Haïti, en partenariat avec RANIPH Sud, RANIPH Nord, ADEMA, et la Fondation Haïtienne de Réhabilitation (FONHARE), respectivement.
7. la plateforme de transport maritime, via le projet MER Logistique Urgence Haïti (MERLUH), dont l’objectif principal est de proposer une solution gratuite de transport maritime (cabotage) pour les organisations humanitaires (nationales et internationales) en Haïti en partenariat avec la Fondation AQUADEV.
8. l’analyse stratégique de la logistique d’urgence, via le projet SIGNAL (Strategic Analysis of Emergency Logistics), visant une amélioration de l’identification et de la priorisation des besoins permettant la planification et la mise en œuvre d’une réponse humanitaire plus appropriée, plus efficiente, plus équitable et plus inclusive, n’altérant pas les capacités des populations à se relever par elles-mêmes.

# Contexte de la consultance

Suite au séisme survenu le 14 août 2021, HI a ré-ouvert un bureau dans la ville des Cayes afin de conduire une réponse multisectorielle comprenant des volets logistiques, WASH, Santé et Inclusion.

Dans le domaine de la santé, HI soutien 3 centres de santé en renforçant leurs services de réadaptation physique et fonctionnelle et de santé mentale et soutien psychosocial, et travaille en partenariat avec une ONG locale FONTEN dans un centre de soin et par la mobilisation d’unités mobiles.

# Dans le secteur de l’Inclusion des personnes en situation de handicap, HI suit une stratégie à deux volets qui intègre : 1) le soutien et plaidoyer auprès des acteurs humanitaires pour qu'ils prennent des mesures systématiques et délibérées afin d'intégrer le handicap dans toutes leurs interventions, outils et processus et 2) le soutien aux personnes handicapées et aux organisations ou groupes qui les représentent par des actions ciblées et en améliorant leur visibilité et leur rôle dans la planification et la prise de décisions humanitaires.

Ainsi, l'action proposée vise à renforcer les capacités des acteurs humanitaires, des agences de l'ONU et des principales parties prenantes en matière d'inclusion et d'accessibilité afin d'améliorer la mise en œuvre des exigences des directives IASC 2019 dans la fourniture de l'aide humanitaire. Cette consultance s’inscrit donc dans un projet plus global ayant pour objectif d’améliorer l’accès pour les personnes en situation de handicap aux services humanitaires mis en place pour répondre aux besoins provoqués par le séisme

# DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

# Objectif de la consultance

L’objectif de la consultance est d’appuyer les équipes d’HI sur ce projet par la réalisation d’études de barrières d’accès des personnes en situation de handicap aux services de santé et à la réponse humanitaire au séisme ; et de faciliter des formations aux Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et aux acteurs humanitaires œuvrant dans la Péninsule Sud-Ouest d’Haïti suite au Séisme d’août 2021.

# Tâches spécifiques et méthodologie

1. Évaluation de barrières subies par les personnes en situation de handicap pour accéder aux services de santé et de la réponse humanitaire, et présentation des recommandations aux centres de santé et ONG concernées, et à la communauté humanitaire.

Le consultant devra mener une évaluation qualitatives sur la situation des personnes handicapées et de leurs groupes représentatifs (groupes de discussion, entretiens clés et observations avec la population affectée et les prestataires de services/ONG) afin d'identifier les obstacles rencontrés dans l'accès aux services de deux (2) centres de Santé dans lesquels travaillent HI (Centre de Santé Saint Anne à Camp Perrin, et l’hôpital communautaire d’Aquin) et d’un projet multisectoriel (NFI, WASH, Cash For Work et Abris) de l’ONG ACTED[[1]](#footnote-1) mis en œuvre dans le département du Sud. Les résultats seront documentés et partagés (sous forme d’atelier participatif) avec les centres de santé, des OPH (en format court) et de l’ONG concernés ainsi que, sous la forme d’étude de cas, aux acteurs humanitaires et les mécanismes de coordination afin de contribuer à l'adaptation et à l'amélioration de l'inclusion de la réponse. Cette action constituera également la base factuelle de l'action d'autonomisation, du soutien technique et de la sensibilisation des acteurs communautaires et humanitaires.

1. Renforcement de capacités du personnel HI et de son Officier d’Inclusion

Le consultant devra renforcer les compétences du personnel HI basé aux Cayes, et notamment du personnel de l’équipe du projet Santé, aux fondamentaux de l’Inclusion, et devra les orienter sur une meilleure approche inclusive de leurs activités adaptées aux objectifs de leur projet.

Le consultant devra proposer à l’Officier d’Inclusion (personnel haïtien) un court plan de formation afin de renforcer ses connaissances en matière d’inclusion et d’accessibilité, d’accompagnement au changement, et devra apporter un soutien technique dans l’adaptation de supports de formation en créole haïtien. Il guidera l’Officier d’Inclusion, en collaboration avec l’équipe MEAL, pour finaliser une cartographie des OPH des départements du Sud.

Enfin, en collaboration avec le référent technique du siège, le consultant participera à contextualiser un package d’outils pour les activités phares de HI en action humanitaire inclusive en Haïti (tel que les outils de collectes de données inclusive et les analyses de barrières, ceux de sensibilisations et d’accompagnement technique, ou encore de coordination inclusive…)

1. Formation et plaidoyer à destination des acteurs de la réponse au séisme et des Organisations de Personnes Handicapées.

Le consultant mènera des sessions de sensibilisations sur les principes de l’inclusion auprès des organes de coordination humanitaire et ses secteurs d’intervention basés aux Cayes (Secteur Protection, EHA, Abris/NFI, Santé, Sécurité alimentaire, et groupe de travail Cash, GBV, Santé mentale). Cela en utilisant un module standard (dont la création est à la responsabilité du consultant) qui sera contextualisé en fonction de chaque public. Le consultant conduira aussi des formations à destination d’ONG intervenant dans le département du Sud, comme Acted, Save the Children, CRS, MSF Belgique, Hope For Haïti…

Enfin il devra accompagner l’Officier d’Inclusion dans le lancement de sessions de formation à destination des OPH\*, des ONG locales et d’organisations de la société civile, et s’assurera de la qualité des modules proposés.

\*Pour les OPH, l'objectif est de leur donner les moyens d'agir, par exemple en organisant des sessions de formation sur leurs droits, sur les techniques de sensibilisation et de prise de conscience, sur les modalités de collecte des données et/ou en faisant entendre leur voix dans les mécanismes de coordination, en fonction de leurs intérêts et des lacunes qu'ils ont constatées pour s'engager de manière significative dans la réponse humanitaire et la coordination.

# Livrables

Pour l’évaluation des barrières

* Méthodologie de l’évaluation incluant l’ensemble des outils nécessaire (sélection des parties prenantes, questionnaires etc.) // En français
* Un rapport d’évaluation par structures/ONG évaluées pour présentation et diffusion à leur niveau (avec fiches de présence des séances de restitution) // En français
* Animer des sessions participatives (avec HI et avec ACTED) pour élaborer les plans d’action :

Une présentation PowerPoint avec un résumé des principales conclusions des cas d’étude, et recommandations par secteur d’intervention, pour faciliter la présentation des résultats auprès des organismes humanitaires et les OPH (avec fiche de présence de la séance de restitution auprès d’une réunion intersectorielle) // En français et anglais

Pour les formations et sensibilisations

* Rapport du plan de formation de l’Officier d’Inclusion // 1 page en français
* Rapport de formation du personnel HI avec recommandations (incluant le support et la (les) fiche(s) de présence de(s) séance(s) de formation menée(s) // 2 pages en français
* Mise à jour de la boite à outils en collaboration avec le RT siège
* Rapport de sensibilisation auprès des organes de coordination (incluant le support et les fiches de présences des séances de sensibilisations menées) // 2 pages en anglais
* Rapport de formation des ONGs (incluant le support et les fiches de présences des séances formations menées) // 2 pages en anglais

# PROFIL DU CONSULTANT

* Diplôme en Action humanitaire (ayant développé une expertise en inclusion et/ou protection des populations vulnérables) ; Ou en Sciences sociales (anthropologie, sociologie, protection…)
* Vous avez Minimum 2 ans d’expérience dans un rôle de conseil/appui technique dans le domaine du handicap/genre/inclusion et maitrisez le domaine de l’inclusion et des droits des personnes handicapées
* Vous maîtrisez le système de coordination humanitaire que vous avez expérimentés avec succès sur le terrain
* Vous avez l’expérience des contextes alliant des enjeux d’urgence, aux enjeux d’inclusion résultant de crises chroniques. Il est nécessaire de connaître et d’avoir expérimenté les fondamentaux de la réponse aux urgences dans des contextes comme celui de Haïti.
* Vous avez de très fortes compétences dans la transmission du savoir, la formation, l’appui et le coaching
* Vous maitrisez le français et l’anglais. Le créole haïtien serait un plus

# DUREE ET LIEU D’EXECUTION

# Durée et calendrier

La consultation se déroulera sur 60 jours, dont 2 jours de voyage international, dès début avril 2022.

Le nombre de jours de mission correspond au nombre de jours passés sur le lieu d’exécution de la mission, y compris week-end et jours fériés.

# Lieu d’exécution

Cette prestation se déroulera dans le département Sud d’Haïti principalement dans la ville des Cayes et alentours.

# PLAN DE TRAVAIL

Sur la base du calendrier proposé figurant dans ces Termes de Référence, le consultant devra établir un programme de travail pour la réalisation de la prestation.

Le programme de travail doit décrire clairement la manière dont le consultant abordera les activités nécessaires à la réalisation de la prestation.

Le plan devra indiquer la progression et ou le niveau de réalisation de la prestation, incluant des critères et ou indicateurs permettant de contrôler le bon déroulement de la prestation.

# RAPPORT FINAL

Un rapport final sera demandé et livrable sous 30 jours après la fin de la consultation sur le lieu d’exécution :

* Un document Word, en français, aura pour objectif de regrouper et compiler les différents livrables par liens interactifs dans un seul et même fichier.
* Un dossier compressé de tous les livrables, outils, modules de formations, fiches de présence devra aussi être rendu en version électronique.
* Les fiches de présence papier des sessions de formations et sensibilisations devront être laissées sur le lieu d’exécution à la personne ressource.

# PERSONNE RESSOURCE

Dans le cadre de sa prestation, le consultant sera amené à collaborer avec les équipes de Handicap International au Cayes et particulièrement M. Pierre-Marie Wagon qui sera son référent, le/la référent technique siège, et M. James Nonçant l’Officier d’Inclusion.

# PRINCIPES, VALEURS ET POLITIQUES DE L’ORGANISATION

# Politique de Protection et de lutte contre la corruption

# Tous les prestataires de services sont informés des politiques institutionnelles de HI et les respectent : Code de conduite, Protection des bénéficiaires contre l’exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, Politique de protection de l’enfance, Politique de lutte contre la fraude et la corruption. Les prestataires de service ont mis en place des procédures pour garantir une réponse appropriée aux incidents de "safeguarding".

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [Code de conduite](https://hi.org/sn_uploads/document/DI_CodeDeConduite.pdf) | [Protection des bénéficiaires contre l’exploitation, les abus et le harcèlement sexuels](https://hi.org/sn_uploads/document/PI03_HI_Protection-beneficiaires_FR.pdf) | [Politique de protection de l’enfance](https://hi.org/sn_uploads/document/PI02_HI-Protection-Enfance_FR_1.pdf) | [Politique de lutte contre la fraude et la corruption](https://hi.org/sn_uploads/document/PI04_PI_politique-lutte-contre-fraude-corruption_1.pdf) |

# Mesures éthiques

Dans le cadre de chaque consultance, HI s’engage à faire respecter certaines mesures éthiques. La prise en compte de ces mesures dans l’offre technique est impérative et le consultant devra s’assurer du respect de ces principes tout au long du processus et notamment durant les missions terrains, de collecte et d’analyse des données :

o Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes : l’offre technique doit expliciter les mesures de mitigation des risques.

o Assurer une approche centrée sur la personne / la communauté : l’offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux besoins du public visé (par exemple outils adaptées en cas de public analphabète / langage des signes / matériel adaptés aux enfants…)

o Obtenir le consentement libre et éclairé des participants : l’offre technique doit expliciter comment l’évaluateur recueillera le consentement et/ou l’assentiment libre et éclairé de ses interlocuteurs

o Garantir la participation des acteurs et des bénéficiaires dans l’évaluation et la prise en compte de leur point de vue

o Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l’activité : l’offre technique devra proposer des mesures pour la protection des données personnelles.

o Planifier et garantir l’utilisation et le partage des informations

o Assurer l’expertise des équipes impliquées et la validité scientifique de l’activité

\*Ces mesures pourront être adaptées à l’issue du rapport de démarrage.

# SOUMISSION DE L’OFFRE

# Procédure

Les offres doivent être transmises au plus tard **le 21/03/2022 à 23h59 (heure Haïti)** avec la réf : AO02/HTI/2022/CAY/XX suivie du nom du soumissionnaire à l’adresse : appel-doffre@haiti.hi.org.

Les personnes intéressées à soumissionner sont invitées à envoyer le plus tôt possible une manifestation d’intérêt à l’adresse questions.ao@haiti.hi.org, afin de recevoir les réponses aux questions potentiellement soulevées par d’autres soumissionnaires ou être informées d’éventuelles modifications ultérieures. Toutes questions liées à l’appel d’offres doivent être envoyées à cette adresse. Tout échange à cette adresse doit également comporter la référence AO02/HTI/2022/CAY/XX suivie du nom du soumissionnaire en objet du mail.

# Contenu de l’offre:

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

 Une proposition technique composée de:

* + Une note explicative sur la compréhension des termes de référence (1 page max) ;
  + Une présentation de l’approche méthodologique avec justification et de l’organisation de la consultation envisagées (3 pages max) ;
  + Un calendrier indicatif pour la réalisation des activités de la consultation (2 pages max).

\* A titre indicatif, cette proposition méthodologique et technique ne devra pas dépasser 6 pages.

 Une proposition financière indiquant:

* Le montant total/somme forfaitaire globale ;
* Afin d'aider Humanité & Inclusion dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la consultant(e) (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus) ;
* Les différents coûts opérationnels (transport, communication, etc.),

Le budget de cette consultance doit inclure :

* Les honoraires liés à la prestation (analyse – collecte et traitement de données – rapport final – présentation pour l’atelier de restitution) ;
* Les frais d’hébergement ; Possibilité d’être hébergé dans la maison du personnel international de HI
* Les frais de transport (billet d’avion, de transferts et de visa, frais de test COVID, etc.) ;
* Les éventuels besoins d’interprétariat (mais possibilité d’être accompagné de l’Officier d’Inclusion haïtien.

A titre indicatif mais pris en charge par HI :

* Les frais liés au recrutement des enquêteurs ;

HI viendra en soutien, notamment par la participation de l’Officier d’Inclusion et le support du référent technique siège, pour le bon déroulement de la mission, ainsi que pour :

* L’organisation des activités afférentes à la mission (prise de rendez-vous avec les partenaires, autorisations des autorités locales, visites terrain avec membre du projet, etc.) ;
* Les déplacements internes seront assurés par HI sous demande en amont et disponibilité de véhicule.
* L’officier de Sécurité et équipe logistique du programme pourront être consultés pour obtenir des conseils sur les déplacements liés à la consultance.

Dans le cas d’un consultant ou d’une consultante indépendant(e), le dossier de candidature doit inclure également :

* Un curriculum vitae (formation, qualifications, expérience dans les domaines susmentionnés, liste des principales publications) ;
* Des références professionnelles appuyées par les attestations de bonne fin d’exécution pour des missions similaires ;
* Une lettre de motivation ;
* Les documents justificatifs de l’immatriculation du travailleur indépendant . et toutes les pièces justificatives prouvant la légalité de ses activités (y compris la lettre d’engagement sur l’honneur datée et signée) ;
* La preuve d’une couverture médicale / hospitalisation personnelle, et d’une assurance
* responsabilité civile, pour la durée de la prestation pour HI ;
* La preuve d’une assurance rapatriement pour les non-nationaux.

Dans le cas d’une firme de consultation, le dossier de candidature doit inclure également :

* Une présentation de la firme et des références de publication ;
* Une lettre de couverture ;
* Les documents légaux (Patente, NIF, Quitus, etc…) ;
* Un curriculum vitae (formation, qualifications, expérience dans les domaines susmentionnés, liste des principales publications) du ou des consultant(s) ;
* Des références professionnelles appuyées par les attestations de bonne fin d’exécution pour des missions similaires.

A noter que pour l’étape de contractualisation, il sera demandé au consultant sélectionné d’être en conformité avec l’ensemble des obligations professionnelles, fiscales et sociales requises.

Les offres reçues conformément aux éléments exposés dans l’annexe XI seront évalués par un comité de sélection selon les critères et les notations présentes dans l’annexe XII - Grille de notation d’offre.

La soumission d’une proposition ne donne lieu à aucun engagement de la part du commanditaire.

NB : Handicap International s’engage à promouvoir l’égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discrimination. Les candidatures des femmes et des personnes handicapées sont fortement encouragées.

NB : D’une manière générale, il est demandé au/à la consultant(e) de se renseigner sur les procédures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 du pays d’intervention et de les respecter durant la durée de sa mission.

HI impose à son personnel international une quarantaine de cinq (5) jours à l’entrée sur le territoire haïtien. HI demandera au consultant de respecter cette quarantaine à son arrivée à Port-au-Prince avant de se rendre sur le lieu d’exécution, et d’effectuer un test de dépistage antigénique à J+5. Le consultant se logera à ses frais dans un hôtel de la ville mais pourra solliciter un véhicule HI pour son test de dépistage. Celui-ci devra être négatif pour démarrer les activités. HI pourra fournir au prestataire une liste d’établissements effectuant les tests.

Annexes

1. Annexe Pack Proposition de projet BHA-HI
2. Annexe Proposition de projet BHA ACTED
3. Annexe Politique HI : principes d’intervention

<https://hi.org/sn_uploads/document/PI_MissionChampActionPrincipesInterventionCharte.pdf>

1. Annexe Politique de protection des bénéficiaires contre l’exploitation et les abus sexuels

<https://hi.org/sn_uploads/document/PI03_HI_Protection-beneficiaires_FR.pdf>

1. Annexe Politique de protection de l’enfance

<https://hi.org/sn_uploads/document/PI02_HI-Protection-Enfance_FR.pdf>

1. Annexe Politique de lutte contre la fraude et la corruption

<https://hi.org/sn_uploads/document/PI04_PI_politique-lutte-contre-fraude-corruption.pdf>

1. Annexe Politique de HI relative au handicap, genre et âge

<https://hi.org/sn_uploads/document/pi01_handicap_genre_age_2019-03-05_12-02-42_247.pdf>

1. Annexe Code de Conduite

<https://hi.org/sn_uploads/document/DI_CodeDeConduite.pdf>

1. Annexe Bonnes Pratiques Commerciales HI
2. Grille de notation des offres

1. Le consultant devra veiller à ce que l’évaluation n’implique pas une surcharge de travail notable aux équipes du projet. [↑](#footnote-ref-1)